

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>7 mars 2016</b>
--------------------------------------------------

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 7 mars 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier  
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue  
 District No 3 – Madame Émilie Roberge  
 District No 4 – Madame Claudia Vachon  
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne  
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante:
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 1er février 2016
4. Dossiers en cours
  - 4.1 \_\_\_\_\_
  - 4.2 \_\_\_\_\_
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Fonds Chantiers Québec-Canada (Amendement résolution)
  - 5.3 Mandat ÉQUITÉ SALARIALE
  - 5.4 Vente pour taxes
  - 5.5 Représentation OMH
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS & CULTURE
  - 7.1 Acceptation de la tarification loisirs été 2016
  - 7.2 Augmentation de salaire du coordonnateur en loisirs et culture

7.3 Présentation d'un projet au FONDS CULTUREL

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Offres de service : WSP – Réfection avenue Notre-Dame

8.2 Résolution MTQ- réorganisation des opérations

9. URBANISME

9.1 Nouveaux règlements à adopter

9.2 Inspecteur municipal

10. INCENDIE

10.1 Résolution Camions Hélie

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

**16-03-6555**

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE**

**3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 1<sup>er</sup> février 2016**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1<sup>er</sup> février est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

**16-03-6556**

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1<sup>er</sup> février tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

**4. DOSSIERS EN COURS**

**M. François Baril** fait un suivi sur le Gala Reconnaissance : le délai pour présenter un projet est le 12 mars 2016.  
Concernant les jardins collectifs : la demande est faite et on aura une réponse mercredi soir.

Une rencontre « Vieillir en santé » a eu lieu : le projet Commun'art déployé est accepté pour 115 600 \$.

**Mme Claudia Vachon** nous informe sur les sujets suivants :  
 O.M.H. : Pas de réunion. Les informations concernant la fusion des O.M.H. commencent à entrer.  
 MDJ : Rencontre avec tous les animateurs.  
 Pas de gala de boxe en 2016. Une autre activité de financement aura lieu.

**M. Claude Duchesne** nous informe sur :  
 SERVICE INCENDIE : 4 sorties ont eu lieu  
 Travaux publics : Les travaux estivaux sont en planification prioritaire pour l'avenue Notre-Dame.

**Mme Émilie Roberge** nous apporte des informations sur :  
 Terrain de jeu : La tarification 2016 sera adoptée.  
 Embauche d'un animateur pour une semaine supplémentaire.  
 Transport adapté : Il y aura une réunion à la fin mars.

**Mme Annie Rodrigue** nous informe sur :  
 Chambre de commerce : Activités possibles à faire en cours d'année.  
 Comité culturel : Un projet d'art public collectif sera présenté.

**M. François Trépanier** nous apporte des informations sur :  
 Urbanisme : une rencontre a eu lieu le 23 février.  
 Des règlements complémentaires à ceux de la SQ seront adoptés.

## 5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 5.1 Comptes à payer

16-03-6557

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 29 février, a été préparée;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **357 956.07 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de février 2016 au montant de 275 922.87 \$, 34 678.57 \$ pour des factures de 2015 et 47 354.63 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

**5.2 Fonds Chantiers Québec-Canada (Amendement résolution16-02-6533)**

**16-03-6558**

ATTENDU la résolution adoptée en février 2016 et portant le numéro 16-02-6533 ;

ATTENDU que le libellé de ladite résolution doit être précisé davantage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution ci-haut mentionnée qui se lira ainsi :

ATTENDU le nouveau programme Fonds Chantier Québec-Canada;

ATTENDU que le Conseil municipal a demandé des estimés préliminaires afin de procéder à la réfection des rues Principale et Pelletier;

ATTENDU que le Conseil municipal autorise la présentation de la demande d'aide financière et confirme que les travaux présentés respectent les critères du Guide sur le Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre une demande dans le programme FPC. La municipalité s'engage également à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation.

**ADOPTÉ**

**5.3 Mandat équité salariale**

**16-03-6559**

ATTENDU les appels d'offres demandés en vue de réaliser le maintien de l'équité salariale;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues soient Consultant Jocelyn Benoit Inc. et Raymond Chabot Ressources humaines inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Consultant Jocelyn Benoit au montant de 1253.58\$ taxes incluses, cette soumission étant la plus basse car celle de Raymond Chabot Ressources humaines estiment que le travail sera d'une durée variant entre 12 et 15 heures à un taux de 165\$/heure, le montant étant donc plus élevé.

**ADOPTÉ**

#### 5.4 Vente pour taxes

16-03-6560

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à transmettre à la MRC des APPALACHES la liste des contribuables endettés envers la municipalité, et ce, pour enclencher le processus de VENTE POUR TAXES. Une liste est déposée par le Directeur général. De plus, même si certains dossiers ne sont pas relatifs à la vente pour taxes, le directeur général est autorisé à les transmettre à une firme de collections.

ADOPTÉ

16-03-6561

#### 5.5 Remplacement sur le C.A. de l'OMH

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer François Baril en remplacement d'Annie Rodrigue sur le comité de l'O.M.H.

ADOPTÉ

### 6. CORRESPONDANCE

**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

Le programme BOUGE BIEN BOUFFE BIEN offre d'inscrire les animateurs de terrains de jeux à une formation « DAFA », Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs pour les animateurs de terrains de jeux. Le coût sera de 50\$/participant et il demande de connaître l'intérêt pour participer à ce projet pilote.

Le Ministère des Transports avise que la signalisation indiquant le Centre des loisirs Desjardins a été installée.

La Fondation Renaissance invite à la prochaine édition du CHOCO-VINS qui aura lieu le 17 mars prochain.

Un nouveau programme est offert par le RÉSEAU BIBLIO « BIBLIO-AIDANTS », ce programme vise à fournir gratuitement au public de l'information sur une vaste sélection de sujets touchant les proches aidants.

Le Syndicat canadien de la Fonction Publique informe sur le nouveau cadre de négociation dans le secteur municipal suite à l'adoption du nouveau Pacte fiscal 2016-2019 et le SCFP veut connaître la position de la municipalité. La position municipale sera connue ultérieurement.

La Ville de Thetford adresse des mots de remerciements au Service incendie pour l'aide apporté lors de l'incendie chez Rad Technologie.

Des remerciements sont également adressés à M. François Baril pour sa collaboration à l'activité du 25 janvier dernier.

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire avise que la demande reçue le 17 décembre dernier, qui avait pour but de reporter l'échéancier du projet d'aménagement d'un parcours pédestre et cyclable est acceptée.

Les documents relatifs à l'Assemblée générale de Transport Adapté de la région de Thetford furent reçus.

**16-03-6562**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que Mme Émilie Roberge soit déléguée pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de l'Amiante qui se tiendra le 24 mars 2016.

ADOPTÉ

**DES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE SONT RECUES :**

Une demande de participation au projet de plaque commémorative rendant hommage aux mineurs de la région est demandée à chaque municipalité de la MRC.....La demande est en suspens. À suivre ultérieurement et ce, dépendamment des réponses des autres municipalités à cet effet.

**16-03-6563**

**Moisson Beauce demande un don pour 2016 :**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 100 \$ à Moisson Beauce.

ADOPTÉ

**16-03-6564**

**AFEAS : Demande d'aide financière**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 100 \$ à l'AFEAS.

ADOPTÉ

**16-03-6565**

**CHEMIN DES ARTISANS : Demande d'aide financière**

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 150 \$ à l'organisme Chemin des Artisans.

ADOPTÉ

7. **LOISIRS ET CULTURE**

Émilie donne de brèves explications: il y aura 10% d'augmentation des tarifs pour 2016.

Aussi, l'ajout d'une possible 8<sup>e</sup> semaine pour 2016, cette dernière sera chargée indépendamment de la tarification habituelle aux parents, selon les demandes. C'est un besoin exprimé par les parents.

**16-03-6566**

**7.1 Acceptation de la tarification des loisirs d'été 2016**

ATTENDU la tarification des activités estivales élaborées par le coordonnateur en loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu que le Conseil municipal accepte le tableau de tarification suivant :

3431

Activités	EB (2016)			
	EB		Extérieur (+ 85%)	
Résidents de:				
<b>Soccer</b>				
1er enfant	66,00 \$		122,00 \$	
2e enfant	53,00 \$		122,00 \$	
3e enfant	0,00 \$		122,00 \$	
4e enfant	0,00 \$		122,00 \$	
5e enfant	0,00 \$		122,00 \$	
<b>Terrain de jeux</b>	7 semaines	8e semaine	7 semaines	8e semaine
<b>Service Or (3 services de garde)</b>	3 services	3 services	3 services	3 services
1er enfant	275,00 \$	70,00 \$	509,00 \$	130,00 \$
2e enfant	220,00 \$	56,00 \$	509,00 \$	130,00 \$
3e enfant	0,00 \$	0,00 \$	509,00 \$	130,00 \$
4e enfant	0,00 \$	0,00 \$	509,00 \$	130,00 \$
5e enfant	0,00 \$	0,00 \$	509,00 \$	130,00 \$
<b>Service Argent (1 service de garde)</b>	1 service	1 service	1 service	1 service
1er enfant	209,00 \$	53,00 \$	387,00 \$	98,00 \$
2e enfant	167,00 \$	40,00 \$	387,00 \$	98,00 \$
3e enfant	0,00 \$	0,00 \$	387,00 \$	98,00 \$
4e enfant	0,00 \$	0,00 \$	387,00 \$	98,00 \$
5e enfant	0,00 \$	0,00 \$	387,00 \$	98,00 \$
<b>Service Bronze (Aucun service de garde)</b>	0 service	0 service	0 service	0 service
1er enfant	176,00 \$	44,00 \$	326,00 \$	81,00 \$
2e enfant	141,00 \$	33,00 \$	326,00 \$	81,00 \$
3e enfant	0,00 \$	0,00 \$	326,00 \$	81,00 \$
4e enfant	0,00 \$	0,00 \$	326,00 \$	81,00 \$
5e enfant	0,00 \$	0,00 \$	326,00 \$	81,00 \$
<b>Natation</b>				
<b>Pré-scolaire Niveaux 1 et 2</b>				
1er enfant	50,00 \$		93,00 \$	
2e enfant	40,00 \$		93,00 \$	
3e enfant	0,00 \$		93,00 \$	
4e enfant	0,00 \$		93,00 \$	
5e enfant	0,00 \$		93,00 \$	
<b>Pré-scolaire Niveaux 3 à 8</b>				
1er enfant	61,00 \$		113,00 \$	
2e enfant	49,00 \$		113,00 \$	
3e enfant	0,00 \$		113,00 \$	
4e enfant	0,00 \$		113,00 \$	
5e enfant	0,00 \$		113,00 \$	
<b>Junior Niveaux 1 à 10</b>				
1er enfant	66,00 \$		122,00 \$	
2e enfant	53,00 \$		122,00 \$	
3e enfant	0,00 \$		122,00 \$	
4e enfant	0,00 \$		122,00 \$	
5e enfant	0,00 \$		122,00 \$	
<b>Aquaforme</b>	66,00 \$		122,00 \$	
<b>Cours de BMX</b>				
1er enfant	55,00 \$		102,00 \$	
2e enfant	44,00 \$		102,00 \$	
3e enfant	0,00 \$		102,00 \$	
4e enfant	0,00 \$		102,00 \$	
5e enfant	0,00 \$		102,00 \$	

3431



16-03-6567

**7.2 Augmentation de salaire du coordonnateur en loisirs et culture**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une augmentation salariale au coordonnateur des loisirs et de la culture. Le salaire sera majoré à 26\$/h et ce rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

ADOPTÉ

16-03-6568

**7.3 Présentation d'un projet au Fonds culturel**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu que la municipalité d'East Broughton fasse une demande d'aide financière conjointe avec la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus relativement au Fonds culturel de la MRC des Appalaches afin de réaliser le projet « *Petits morceaux d'ici, de toi, pour nous* ».

L'aide maximale possible est de 2000 \$ (ou 80 % du projet) et la municipalité d'East Broughton doit contribuer pour 20% du projet.

La municipalité autorise également le Coordonnateur des loisirs et de la culture, monsieur Francis Jacques, à signer tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉ

**8. TRAVAUX PUBLICS****8.1 Offre de services WSP - Réfection avenue Notre-Dame**

Ce point sera traité ultérieurement.

16-03-6569

**8.2 Résolution MTQ-Réorganisation des opérations**

ATTENDU QU'un projet d'optimisation de l'organisation territoriale du Ministère des Transports dans la grande région de Québec est présentement en cours ayant pour but le redécoupage des limites territoriales actuelles de la Direction de la Capitale-Nationale (DCNAT) et de la

Direction de Chaudière-Appalaches (DCA) à la suite de l'intégration du territoire de la Ville de Lévis à la DCNAT :

ATTENDU que suite à cette réorganisation territoriale, la zone de Lotbinière, qui comprend plus ou moins 320 KM, se retrouverait dans une zone orpheline;

ATTENDU QUE le Ministère des transports entretient des liens de collaboration étroits avec les municipalités et les Municipalités régionales de comté;

ATTENDU que le centre de services de Thetford Mines du Ministère des transports gère un réseau routier de plus ou moins 320 km;

ATTENDU que le centre de services de Thetford Mines est localisé dans l'un des immeubles les plus récents construits par le MTQ, en 1992 au coût de 4.5 millions de dollars, le tout sous la gouverne du parti Libéral et que ce centre possède les installations et infrastructures adéquates pour recevoir un plus grand territoire puisqu'exploité à 50% de sa capacité;

ATTENDU que son emplacement physique permettrait facilement ce transfert puisque ce dernier sert régulièrement de site temporaire d'entreposage à d'autres centres de services;

ATTENDU que pour répondre aux démarches du MTQ quant à son projet de renforcement de son expertise, ce territoire de Lotbinière doit rester à la direction de Chaudière-Appalaches (DCA);

ATTENDU que ce territoire pourrait facilement être le prolongement du centre de services de Thetford Mines ce qui aurait pour but d'optimiser l'organisation territoriale de la DCA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton demande à M. Jacques Daoust, ministre des Transports de transférer la gestion et l'administration des 320 km de la région de Lotbinière au centre de services de Thetford Mines dans le cadre de ses travaux d'optimisation de l'organisation territoriale, le tout à coût zéro puisque ce centre possède toutes les installations et infrastructures nécessaires pour accomplir avec succès ces changements.

ADOPTÉ

## 9. **URBANISME**

### **9.1 Avis de motion -Nouveaux règlements à adopter complémentaires à la SQ**

Avis de motion est donné par Annie Rodrigue que lors d'une session subséquente le Conseil municipal adoptera un règlement pour compléter la législation applicable par la SQ relativement à la garde des animaux.

Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une session subséquente le Conseil municipal adoptera un règlement pour compléter la législation applicable par la SQ relativement à l'utilisation de l'eau potable.

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une session subséquente le Conseil municipal adoptera un règlement pour compléter la législation applicable par la SQ relativement aux nuisances.

Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une session subséquente le Conseil municipal adoptera un règlement pour compléter la législation applicable par la SQ relativement à la circulation et au stationnement.

### **9.2 Inspecteur municipal**

Ce point sera traité à une séance ultérieure.

## 10. **INCENDIE**

### **10.1 Résolution CAMIONS HÉLIE**

**16-03-6570**

CONSIDÉRANT certaines anomalies rencontrées depuis l'acquisition du camion-citerne des Camions Hélie (2003) inc;

CONSIDÉRANT la lettre expédiée par le Directeur incendie qui stipulait ce qui suit et qui exigeait que Les Camions Hélie (2003) confirment l'acceptation des conditions suivantes :

- Accepter d'effectuer les modifications et les réparations sur le camion-citerne.
- Mettre le camion conforme aux normes élaborées sur le devis initial.

- Confirmer l'embauche de monsieur Yvon Morissette comme ingénieur dans ce dossier.
- Confirmer que monsieur Yvon Morissette soit l'ingénieur autorisé du début des modifications jusqu'à la certification de ce camion-citerne.
- Rembourser à la municipalité d'East Broughton tous les frais encourus par monsieur Yvon Morissette, ing., et ce, dès le début de la 1<sup>ère</sup> inspection le 16 février 2016.
- Mettre le camion conforme aux normes du C.S.R selon l'article 214, normes émises par monsieur Gaétan Bergeron, ing. de la SAAQ;
- S'assurer que le camion-citerne soit fonctionnel pour le 14 mars 2016, date d'expiration du délai de 21 jours donné par la SAAQ;
- Conformément au devis, la compagnie Les Camions Hélie (2003) Inc. a l'obligation de fournir à la municipalité d'East Broughton un camion-citerne pendant toute la durée où cette dernière ne pourra pas l'utiliser.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les dires et exigences inscrits dans la lettre expédiée aux Camions Hélie (2003) inc.

ADOPTÉ

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.  
Quelques questions furent posées dont :**

- 10<sup>e</sup> avenue : déneigement pleine largeur (selon balises) et ramassage de la neige.
- Déneiger les intersections de la route 112 pour améliorer la vision.
- Inspection du camion-citerne
- Les infrastructures sur la 12<sup>e</sup> rue , on confirme que des travaux sont prévus en 2017.
- Regroupement des O.M.H.

## **12. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 4 avril à 19h30.

16-03-6571

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est **proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 42.**

**ADOPTÉ**

---

KAVEN MATHIEU, MAIRE

---

Manon Vachon, sec-trés. adjointe

